



**Vue d'automne :**

# *Les terres nourricières de la plaine*





# Ruffey **INFOS**

Janvier 2015 - N° 33



**Vue d'hiver**

*Les eaux bleues de Ruffey*



*Vitraux de l'église : ce sont 3 baies de l'aide Sud qui sont à restaurer.*



# Un grand Merci à tous !

Avec janvier, l'année nouvelle nous invite à partager, petits et grands, retraités et actifs, à sortir malgré l'hiver, à vivre notre village.

**2015** : le contexte économique et social reste difficile. Mais, c'est pour cela que le regard porté sur autrui est essentiel, c'est pour cela que l'action publique est nécessaire, c'est pour cela que l'intérêt général est à privilégier.

Voilà 9 mois déjà que vous avez installé le nouveau Conseil Municipal. Divers dans les opinions exprimées, dans les caractères affirmés, dans sa représentation professionnelle, il est riche de ses engagements. Ce conseil argumente, débat, choisit. Tantôt sur un mode animé, plus serein à d'autres moments. Mais, chacun se mobilise à sa façon pour que les projets se construisent.

Et c'est aussi pour cela que la fonction d'élu parfois astreignante, est intéressante.

Retour sur 2014 et sur les 9 mois de la nouvelle mandature : les temps d'activités périscolaires ont été mis en place. De la moyenne section des maternelles aux grands de CM2, ce sont 60 enfants et plus qui les fréquentent régulièrement les lundi, mardi et jeudi. Cela demande travail et réflexion en amont mais les retours sont bons. Merci à tous les intervenants, merci au personnel communal dévoué.

**2014**, c'est aussi la mise à enquête publique du PLU : Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête s'est achevée le 2 décembre et 23 requêtes ont été déposées. Le Commissaire Enquêteur, diligent, a rendu son rapport fin décembre. Ainsi ce PLU qui détermine le zonage de notre commune et ses grandes fonctions sera approuvé prochainement par le Conseil Municipal.

**2014**, c'est encore pour les seniors de l'activité temps libre, l'occasion 2 fois par mois les jeudis de parler, de rire, de chanter et... de continuer en 2015 sur cette bonne voie /voix.

**2014**, c'est enfin une somme de moult petits travaux souvent réalisés en régie par nos employés, employés que je veux remercier ici. TAP et travaux que vous pourrez par ailleurs suivre en photos dans ce bulletin.

Quant aux diverses commissions, elles réfléchissent, suggèrent, œuvrent aussi au mieux être collectif.

Entrons dans 2015, où seront étudiés des projets plus lourds en terme d'investissement. Ils ont été hiérarchisés par les membres du Conseil Municipal, mais, ils le seront également par l'octroi ou non de subventions.

Ainsi de la poursuite de l'enfouissement des lignes dans le vieux village : basse tension, éclairage public, téléphone, et de la réfection assez urgente de trois vitraux de l'église.

Ainsi de la construction d'une salle de motricité pour les écoles ; de celle d'une remise proche de la salle polyvalente pour simplifier la vie des acteurs engagés au sein de la vie associative. D'ailleurs, rejoignez-les ! Ils sauront vous accueillir pour animer Ruffey et pour renforcer le lien intergénérationnel.

Je tiens également à écrire que vos demandes relatives aux routes de Ruffey sur lesquelles nous roulons tous trop vite, sont entendues. Mais 2015 ne devrait pas voir de grands travaux dans ce domaine puisque toute aide à la réfection de voirie départementale est suspendue.

**2015**, c'est aussi le bicentenaire en octobre de la mort du Général Lecourbe mais ce sont surtout des vœux que je formule au nom de tout le Conseil Municipal à chacun de vous : une bonne année, une bonne santé. Des vœux chaleureux pour que famille, amis, voisins restent de vraies valeurs.

*Le Maire,  
Evelyne Petit*

## SOMMAIRE

Editorial	P.3
Conseils municipaux	P.4
Comptes administratifs	P.6
Repères calendaires	P.7
Travaux	P.11
En forêt	P.12
Félicien Boeuf	P.13
T.A.P	P.14
Front social	P.16
P'tits Ruffeyens	P.17
Ecole	P.18
Foyer Rural	P.20
Les 1 <sup>er</sup> à Ruffey	P.21
Il y a 100 ans - 50 ans	P.22
Infos communales	P.24
Infos pratiques	P.24
Etat civil	P.26
Météo	P.27



### Séance du 24 janvier

#### Compte Administratif 2013

Approuve le compte administratif 2013 présentant un déficit de 66 686 € pour l'année qui, retranché au résultat précédent, porte à 119 552 € l'excédent à reporter pour 2014

#### Rideau métallique atelier

Accepte le devis de l'entreprise Ducrot pour un montant de 9 650 € HT.

#### Investissements 2014 à prévoir

En dehors des soldes des opérations 2013, valide l'installation d'une climatisation à la salle polyvalente et l'installation de 2 plateaux ralentisseurs rue des Sauges.

### Séance du 28 février

#### Taux d'imposition

Maintien des taux d'imposition : taxe d'habitation = 8.85 %, foncier bâti = 17.46 %, Foncier non bâti = 25.78 % (les bases d'imposition sont réévaluées de 0.9 %).

#### Budget 2014

Vote (1 abstention) le budget 2014 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 581 973 € en section de fonctionnement et à 590 650 € en section d'investissement.

#### Taxes d'affouage

Fixe les taxes d'affouage à

Parcelle 5: 61 € (21 affouagistes)

Parcelle 39 : 36 € (34 affouagistes)

#### Climatisation salle polyvalente

Approuve (1 abstention) le contrat de mission de maîtrise d'œuvre Fluitec pour la consultation d'entreprises en vue de l'installation d'une climatisation à la salle polyvalente.

### Séance du 20 mars

#### Plateaux rue des Sauges

Retient la proposition de la Sté Must Equipement pour la fourniture de 2 plateaux ralentisseurs (12 974.4 € TTC), la pose, rue des Sauges, devant être réalisée par L'Entr. De-larche pour 2 720 € HT.

#### Terrasse logement épicerie

Retient la proposition de l'Entr. Laroche de Montmorot pour la pose de l'étanchéité 5 337.17 € TTC et la pose de carrelage sur lit de gravier par l'Entr. JMCG de Ruffey (2 988 € TTC), TVA non récupérable.

#### Rythmes scolaires

L'Inspection d'Académie a validé les horaires de cours proposés pour la rentrée 2014 :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 à 12 h et 13 h 45 à 16 h, Mercredi : 9 à 12 h

Restera à définir le contenu des Temps d'Activités Péri-scolaires de 16 à 17 h les lundis, mardis et jeudis.

### Séance du 28 mars

Suite aux élections municipales

#### Election du Maire

Mme Evelynne PETIT élue au 1er tour avec 7 voix (4 voix D. Urbain, 1 voix M. Bonin, 1 voix J.C. Marteau, 2 blancs).

#### Nombre d'adjoints

Création de 4 postes par 11 voix (3 voix pour 3 postes, 1 blanc).

### Elections des adjoints

1er adjoint : Michel BONIN par 15 voix,

2ème adjoint : Daniel URBAIN (13 voix, 2 blancs),

3ème adjoint : Nadine VILLERET au 3ème tour par 9 voix (6 voix Denis Brusa),

4ème adjoint : Denis BRUSA par 11 voix (1 voix E. Billet et 1 blanc).

### Séance du 8 avril

#### Délégations du conseil au Maire

Pour une bonne administration de la commune, le conseil accorde à Mme le Maire diverses délégations pour la durée de son mandat.

#### Indemnités Maire et adjoints

Fixe le montant des indemnités à verser au Maire et aux adjoints.

Délégués aux différents Syndicats et Commissions :

Désigne les délégués aux différents Syndicats Intercommunaux et aux différentes commissions communales.

(voir bulletin de Juillet 2014)

### Séance du 16 mai

#### Investissements 2014

En dehors des investissements précédemment actés, seront réalisés :

le remplacement d'une baignoire par une douche dans un appartement communal (2 911 € TTC)

▪ le remplacement de la borne fontaine au cimetière (2 600 HT),

▪ la réfection des anciens bureaux du secrétariat et du maire au 1er étage,

▪ le dégrossi du bâtiment de l'atelier (5 187 € HT)

### Suppression de la 4ème classe

La suppression de la 4ème classe est confirmée pour la rentrée prochaine.

#### Place Félicien Boeuf

Accord sur le principe d'installer une plaque « Place Félicien Bœuf » à l'intersection de la rue du Bas d'Oisenans et du Chemin de la Grange de Paille.

### Séance du 12 juin

#### Carte jeune

Décide de proposer gratuitement aux jeunes de la commune, âgés de 12 à 23 ans, la carte jeune (6 € l'unité) par 12 voix (1 voix contre et 1 abstention).

#### Travaux forêt

Approuve le devis de l'ONF (1 voix contre) pour la réalisation de travaux en forêt (plantation de chênes parcelle 5, entretiens plantations précédentes) pour un montant de 17 130 HT €.

#### Abandon projet climatisation salle polyvalente

Par 9 voix (2 contre, 3 abstentions) décide de ne pas poursuivre le projet d'installation de la climatisation à la salle polyvalente (résultat de l'appel d'offres : 22 555 € HT – sans compter le coût de l'entretien annuel).

#### Acquisition défibrillateur

Décide l'acquisition d'un défibrillateur (par 10 voix et 5 abstentions) pour la somme de 2 042 € TTC et sollicite une subvention forfaitaire de 1 000 € auprès du Conseil Général. TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) :

Dans le cadre de la réforme du temps scolaire, il a été décidé d'organiser gratuitement des activités périscolaires pendant 1 h durant 3 jours.

Il sera fait appel à des intervenants extérieurs qualifiés, au personnel de la commune et à des bénévoles.

Le budget annuel à prévoir est estimé à 18 000 € ; une subvention de 50 € par élève étant accordée par l'Etat.

### Séance du 11 juillet

#### Tarifs garderie

Décide, par 10 voix contre 5, d'appliquer une hausse des tarifs équivalente à l'augmentation du SMIC.

#### Tarifs cantine

Décide, par 13 voix et 2 abstentions, de différencier 3 tarifs pour la cantine selon le quotient familial des familles.



### **Bail ACCA**

Approuve le contrat de bail de 9 années avec l'association de chasse pour la location des bois de Ruffey (264 ha louables) moyennant un loyer annuel de 240 € à compter du 1er juillet 2014.

### **Création d'un site Internet**

Approuve le devis de la Sarl Billoquet, d'un montant de 2 125 € pour la création d'un site Internet de la commune.

### **Subvention Foyer Rural**

Décide d'attribuer une subvention de 300 € au Foyer Rural pour le prêt des chapiteaux lors du repas communal du 22 juin.

### **Locations terrains communaux**

Après tirage au sort, attribue l'exploitation des terrains communaux pour 2015 et 2016 :

- à l'EARL Jeandot pour le terrain de la Corvée du Moulin (173 €),
- à Pascal Volatier pour le terrain du bassin créateur (gratuit).

### **Séance du 12 septembre**

#### **Effectifs scolaires**

Prend note de l'effectif scolaire qui s'établit à 79 élèves de plus de 3 ans (désormais répartis en 3 classes).

#### **Règlement affouage**

Approuve le règlement d'affouage pour la campagne 2014-2015.

L'affouage sera délivré en 3 rôles : parcelles 3 et 7 ; parcelle 8 ; parcelle 31.

#### **Augmentation temps de travail agents cantine**

Vu l'augmentation de travail depuis la rentrée, consécutive à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et à l'organisation des TAP, décide de passer de 20 à 23 h et de 10 à 15 h le temps de travail respectif des 2 agents.

#### **Subvention banque alimentaire**

Décide de verser une subvention de 75 € à la Banque Alimentaire du Jura.

#### **Immeuble en état d'abandon**

Demande à Mme le Maire d'engager la procédure « parcelle en état d'abandon manifeste » en vue de l'expropriation au bénéfice de la commune des immeubles AI 108 et 112.

Cette propriété située au 33 rue de la Levée, appartenant à M. Ulrich Zeller, est à l'abandon depuis plus de 15 ans et aucune taxe ne peut être perçue.

### **Extension école**

L'Inspection d'Académie a émis un avis défavorable au projet d'extension de l'école.

### **Séance du 17 octobre**

#### **Adhésion au contrat d'approvisionnement hêtre**

Donne son accord pour vendre le lot de hêtres de la parcelle 31 (env. 80 m<sup>3</sup>) dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement négocié par l'ONF.

#### **Enquête publique Sté GRACE**

Suite à l'enquête publique, émet un avis favorable sans réserves à la poursuite des activités de la Sté Grace.

#### **Taxe forfaitaire cession à titre onéreux de terrains rendus constructibles**

Décide par 13 voix (1 abstention) d'instituer sur le territoire de la commune la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un PLU dans une zone ouverte à l'urbanisation (cette taxe remplace l'ancienne PVR : participation pour voies et réseaux).

### **Séance du 14 novembre**

#### **Tarifs locations salles :**

Révise les tarifs des locations de la salle polyvalente et de la salle des associations :

pour les habitants de Ruffey : salle polyvalente : 2 jours 150 € (+ 10 €) (plus charges) ; salle des associations : 1 jour 65 € (charges comprises).

#### **Taxe d'affouage**

Fixe la taxe d'affouage pour les parcelles 3 et 7 à 71 € (53 affouagistes).

#### **Destinations coupes 2015**

Sur proposition de l'ONF, fixe la destination des coupes de l'exercice 2015 ainsi :

- affouage : parcelles 9, 30 et 46,
- vente de futaies façonnées : parcelles 9 et 30.

#### **Aspirateur à feuilles**

La commission aménagement du village ayant souhaité ne plus faire tailler les platanes chaque année, décide, par 8 voix contre 7, l'achat d'un aspirateur à feuilles auprès des Ets Griffond qui ont fait la meilleure proposition (3 070 € HT).

### **Subventions**

En dehors des subventions déjà accordées, il ne sera alloué de subventions aux associations que sur demande et après réception du bilan financier.

#### **Travaux d'investissement futurs**

Une réflexion portée par les conseillers relative aux futurs travaux d'investissement a donné le résultat suivant :

- 1 ▪ enfouissement des lignes
- 2 ▪ salle de motricité (école maternelle)
- 3 ▪ isolation vestiaires école,
- 4 ▪ construction local pour le matériel du Foyer Rural avec, éventuellement, garages pour les locataires du presbytère
- 5 ▪ aire de jeux
- 6 ▪ aménagement chemin de la Corvée du Moulin et accord sur le principe d'un budget annuel alloué à la réfection du patrimoine (15 à 20 000 €).

### **Séance du 12 décembre**

#### **Convention avec la CCBR**

Renouvelle la convention par laquelle la CCBR met à disposition son personnel technique au service de la commune.

#### **Subvention**

Accorde une subvention de 300 € à la Coopérative Scolaire.

#### **Ventes de bois**

Est informé des résultats de la vente des bois des parcelles 8 et 31 (sauf hêtre) pour un montant total de 40 841 €.

#### **Convention GAZPAR**

Décide de ne pas donner suite (8 voix contre, 7 voix pour) à la proposition de GRDF d'installer une antenne permettant aux abonnés du gaz de suivre leur consommation au quotidien.

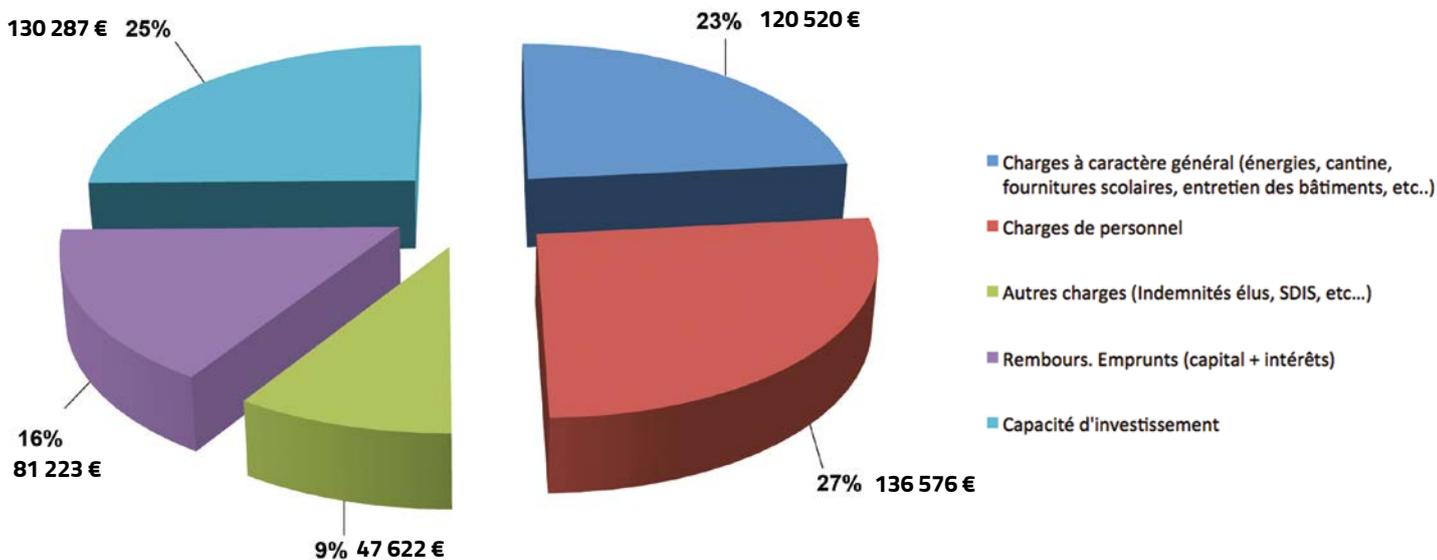
#### **PLU**

Suite à l'enquête publique sur le PLU, discute et valide les réponses apportées aux 23 observations portées sur le registre d'enquête.

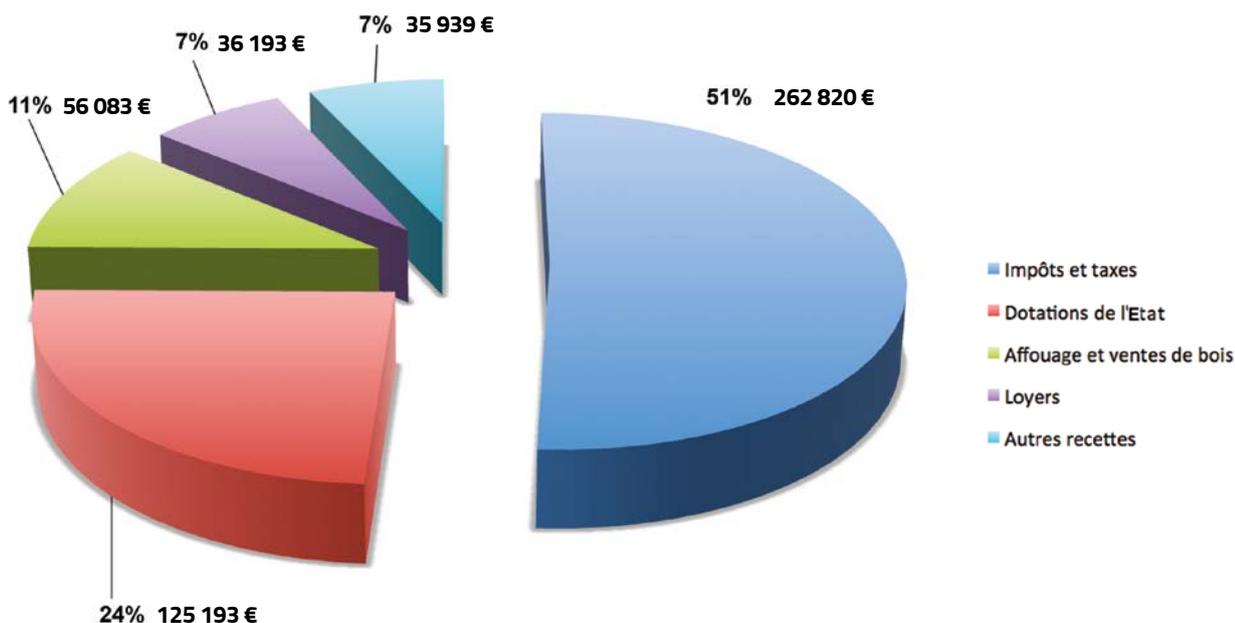
Le rapport du commissaire enquêteur rendu, le conseil pourra approuver le PLU lequel sera soumis à l'approbation du Préfet avant d'être effectif.

## Une année 2014 en compte administratif

### Dépenses de fonctionnement et ses différentes charges Total : 516 228 €



### Recettes de fonctionnement Total : 516 228 €



Les taux d'imposition ont été maintenus mais les bases ont été augmentées, comme chaque année, dans le cadre de la loi de finances, de 0.9% en 2014.

### Voici encore le tableau d'endettement

EMPRUNTS					
	Capital emprunté	Capital restant du	taux	début	fin
Epicerie	119 133	14 490	4,45%	renegocié 2003	2016
Clocher	40 625	6 807	4,40%	renegocié 2003	2016
Voirie	56 948	27 013	4,35%	renegocié 2003	2021
Salles polyval. et assoc.	300 000	205 434	3,64%	2007	2026
Travaux rue Oisenans	240 000	168 814	4,19%	2009	2024
Travaux rue Lecourbe	170 000	158 079	3,05%	2014	2026

# Quelques repères calendaires

2014



**16 avril**

Mairie de Paris. Petit clin d'œil aux maires nouvellement élues. Elles représentent ici la Franche Comté pour le 70<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des femmes.



**26 avril**

une bonne participation des parents, des grands-parents au cross de leurs enfants. Organisé par le « Guidon Bletteranois » sous l'égide bienveillante de Roger Chevalier. Ces derniers ont pédalé, à bicyclette, sur les routes de Ruffey.



**8 mai**

une cérémonie qui note l'arrivée du nouveau conseil et qui honore les soldats de la 2<sup>e</sup>ème guerre mondiale. Les enfants ont chanté, sous la direction de Mme Liégon. Le vin d'honneur dans la belle salle du conseil a réuni les nombreux participants.



**16 avril**

un solstice festif !  
Comme tous les deux ans, le repas « jambons à la broche » a régalé les habitants du village, leur famille, leurs amis sous les chapiteaux blancs prêtés par le foyer rural.

216 personnes ont apprécié le repas préparé par « Bobo », cuisinier bénévole et d'autres, repas servi par un conseil municipal unanime.



**Le poids de l'absence**

Embrasse bien mes chers petits que j'aime tant et tant, cause leur tout de même un peu de moi, il ne faut pas qu'ils oublient Papa.

De Marin Guillaumont à sa femme Marguerite  
15 décembre 1914

**L'illusion**

Papa chéri,  
Je t'envoie le drapeau de la Victoire, il nous viendra couvert de gloire en 1914 et tous les chers papas rentreront dans leur foyer.

Ta petite Suzette

**L'approche des fêtes**

Mon petit Papa,  
Pendant toute l'année j'ai été bien sage, alors je crois que le petit Père Noël viendra remplir mes sabots, et ne pas t'oublier non plus. Sur mon dernier cahier, la maîtresse a mis « Geneviève est une bonne petite élève ».

**11 novembre**

un 11 novembre, important : cette année il symbolisait tout à la fois l'armistice de 1918 mais marquait aussi le centenaire de la déclaration de la première guerre. Les Ruffeyens étaient nombreux pour écouter les discours.

Les écoliers ont lu des lettres d'enfants à leurs pères soldats mobilisés, ont chanté La Marseillaise interprétée par la chorale Vocalys de Bletterans à clos cette belle cérémonie.

**29 novembre**

l'article de « La voix du Jura » rapporte justement la mise en lumière de cet homme, Félicien Bœuf, natif de Ruffey qui a œuvré par ses recherches pour le bien des hommes.

(voir texte p. 13)



De gauche à droite : Mmes Isaac, Petit, Brulebois et MM Raquin et Bailly.



**30 novembre**

un repas gourmand est servi par la Municipalité à nos aînés. Un orchestre de 7 musiciens a animé cette journée des plus conviviales : chants, danses, soupe à l'oignon finale étaient aussi au menu.



**20 décembre**

Vive les marrons brûlants et le vin chaud !

Sous le préau de l'école maternelle, malgré le froid de la saison, les gens ont échangé sur les fêtes à venir, ont mangé, bu et écouté les petits chanter Noël.

## Anciens bureaux du maire et du secrétariat de mairie



Cet été, pendant les vacances, deux pièces ont été rénovées au premier étage de la mairie.

La salle des archives, ancien bureau du maire, est opérationnelle pour accueillir tous les documents qui ont été classés fin 2013 (voici pour mémoire, les papiers peints d'époque découverts derrière les meubles).

La salle « dite bleue » accueille avec bonheur diverses activités des tap. Ces travaux ont permis de rafraîchir les murs et de retrouver les planchers de 1811.

## Promenade Quai de Seille

Quai de Seille, l'allée chapeautée de platanes, du « 19 mars 1962 » est rendue à la déambulation des piétons tandis que la réfection des garde-corps conforte la vue sur nos ponts.

## Panneaux d'affichage

Les anciens panneaux d'affichage ont été enlevés et, pour la plupart, remplacés par de nouveaux, plus esthétiques et protégeant des intempéries les avis et autres informations communales.

## Fontaine du cimetière

Voici la nouvelle fontaine du cimetière installée par notre employé municipal.

Elle remplace l'ancienne, irréparable.



## Plateaux Rue des Sauges

Après examen de diverses solutions pour réduire la vitesse et le transit dans la rue des Sauges, il a été décidé d'installer 2 plateaux ralentisseurs à l'entrée de la rue qui s'ajoutent aux 2 « gendarme couché » situés plus loin.

Si effectivement la vitesse a été réduite sur la portion concernée, le transit a peu régressé alors que l'avantage de passer par cette rue et la route des Vignasses pour rejoindre Bletterans n'offre pas d'intérêt comme le montre le calcul ci-contre :

- distance de la RD 38 à la route de Bletterans en passant par les Vignasses : 1 650 m

- temps théorique en respectant les vitesses : 1 mn 38 s (400 m à 30 et 1 250 m à 90).

- distance du carrefour de la rue des Sauges au carrefour des Vignasses en passant par « les 4 arbres » : 2 000 m

- temps théorique en respectant les vitesses : 1 mn 33 s (400 m à 50 et 1600 m à 90).

Ceci avec 1 stop dans les 2 cas en allant à Bletterans et 1 cédez le passage en venant de Bletterans par les Vignasses.

## Rideau de l'atelier

Le bâtiment servant d'atelier, d'entrepôt de matériels divers et de garage aux véhicules de la commune (et de la communauté de communes) a toujours été ouvert du côté de la rue de la Halle.

Pour prévenir d'éventuels vols mais aussi et surtout d'éventuels accidents dont pourraient être victimes des enfants venant jouer dans ce local, il avait été envisagé de le fermer depuis plusieurs années.

Cela a été fait à l'aide d'un grand rideau installé par l'Entreprise Ducrot de St Germain les Arlay. Par la suite un « dégrossi » a été réalisé sur deux façades du bâtiment par l'Entreprise Vittori, pour lui donner un meilleur aspect.



## Broyeur de feuilles

Suite à la décision de ne plus tailler systématiquement les platanes chaque année, la commune s'est dotée d'un aspirateur - broyeur permettant d'enlever plus aisément les feuilles de l'automne.

# Forêt

## Affouage 2014 - 2015



Affouages : estimations pour le partage du bois

Cette année, l'affouage a été distribué sur les parcelles 3 et 7.

Sur la parcelle 3, la moitié de la surface est traitée en coupe rase en vue d'un reboisement en 2016/2017 et l'autre moitié en amélioration (avec prélèvement des arbres en surnombre au profit de ceux qui restent).

Sur la parcelle 7, il s'agit d'éclaircir la zone plantée voici une trentaine d'années en hêtre et en chêne rouge d'Amérique.

Ce sont **53 affouagistes** qui se sont réparti le bois de chauffage sur ces parcelles.

Suite aux exploitations de gros bois sur les parcelles 8 et 31, les branchages ont fait l'objet de 2 rôles d'affouages supplémentaires sur chacune de ces parcelles :

- parcelle 8 : **31 affouagistes**
- parcelle 31 : **35 affouagistes**

### VENTES DE BOIS

L'éclaircie des sapins des parcelles 36 et 37, vendue en 2013, « aux Rouchons » a été exploitée au printemps 2014. Elle a produit un volume de **400 m<sup>3</sup>** de billons et de bois de trituration.



Exploitations des bois parcelle 8, sur la route du Gravier

### VENTES du 4 Décembre (vente de bois façonnés et débardés)

- lot de Chêne : 309 m<sup>3</sup> des parcelles 8 et 31, vendu à la SA MELESI (39 ARLAY) pour la somme de 37 079 € (120 € le m<sup>3</sup>),
- lot de Charme (parcelle 8) : 24 m<sup>3</sup> en 49 bois, vendu à JURA TOURNAGE (39 BLETTERANS) pour la somme de 1 310 € (55 € le m<sup>3</sup>),
- lot de divers bois (parcelle 8) : 48 m<sup>3</sup>, vendu à SIBC pour la somme de 2 452 € (51.50 € le m<sup>3</sup>).

Quant aux hêtres exploités, ils sont vendus dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement de l'ONF avec différents utilisateurs de hêtre.

Il s'agit d'une expérience sur les 80 m<sup>3</sup> de hêtre de la parcelle 31.

Son résultat permettra de juger de l'opportunité de ce mode de vente.



## Félicien Bœuf, un enfant de ruffey 1875 - 1961

Elus et habitants se sont retrouvés le 29 novembre près de la maison natale de Félicien Bœuf. Ils inauguraient, à l'angle de la rue du Bas d'Oisenans et du chemin de la Grange de Paille, une place au nom de « l'éminent agronome reconnu pour ses travaux sur les hybrides – blé ». Et comme le dit Jean Romand, rompu aux recherches historiques, il s'agit aujourd'hui de la seconde naissance de Félicien Bœuf. Ce dernier est né à Ruffey sur Seille le 11 novembre 1875. Sa famille possédait une petite vigne et cette famille œuvrait déjà dans la recherche en sélectionnant des portes greffes et cépages, ce qui influera certainement sa vocation. Attentif, curieux et intelligent, il obtient une bourse en 1894, octroyée par le conseil municipal, pour aller à l'Ecole nationale d'instituteurs de Lons le Saunier, avant de rejoindre l'Ecole nationale supérieure d'agriculture de Grignon.

En 1902, il part avec son épouse s'installer en Tunisie où il est nommé professeur de botanique à l'école coloniale d'agriculture. Il s'intéresse à l'amélioration des plantes, sélectionne les lignées de blé tendre, de blé dur ou de choix de cotonnières. En 1932, il devient Docteur ès sciences naturelles. C'est un pionnier en matière de céréaliculture, il est d'ailleurs co-auteur en 1936 d'une variété de blé, le « Florence et Aurore ». Ce blé permet de tripler les surfaces cultivables tant des colons que des paysans tunisiens.

La même année, il est nommé professeur de génétique à l'Institut agronomique de Paris. Nommé premier directeur de l'Institut recherche développement à Bondy, il ne cessera de se consacrer à l'enseignement jusqu'à l'âge de 80 ans. Dans son discours, Evelyne Petit, maire de Ruffey, dira de lui : « *c'est un homme de la III<sup>ème</sup> République, bien ancré en terre. Il offre un visage carré, le front dégagé et il porte la moustache nourrie, toujours sur un demi-sourire. Ses confrères disent de lui qu'il est à la fois un esprit indépendant mais aussi que cet esprit est clair et logique, que sa pensée est rigoureuse, méthodique, en digne héritier de Claude Bernard et de Louis Pasteur. Moutlt qualités pour œuvrer en vrai scientifique* ».

C'est grâce au travail de passionnés tels que Jean Romand, René Platret, Michel Jacquemard ou Evelyne Petit que la vie de Félicien Bœuf a pu être reconstituée. A l'origine, Alice, la fille de Félicien Bœuf, amie avec Blandine Isaac, charge celle-ci de s'occuper du tri de sa maison à sa mort. Découvrant tout un tas de documents, Mme Isaac, se souvient des origines de Félicien Bœuf et, par des amis communs, peut transmettre ses papiers à Ruffey. M. Romand, avec l'aide de ses amis, va pendant dix ans effectuer des recherches qui se concrétisent aujourd'hui par l'inauguration de la place Félicien Bœuf, chevalier de la Légion d'Honneur, officier du mérite agricole, commandeur du Ouissam.

Certains passages sont extraits de la « Voix du Jura »  
(n° 3654) et du discours de Madame PETIT.



# TAP-TAP ET BILILI



**ERNEST PÉROCHON**  
Ancien instituteur  
Lauréat de l'Académie Goncourt

ILLUSTRATIONS DE  
*Ray Lambert*



Sous l'égide compétente de L. Machard,  
16 enfants découpent, peignent, créent.



17 enfants pratiquent l'art du  
cirque avec E. Martre

# ou les temps d'activités périscolaires tels que vécus en 2014.

Les TAP : des activités de 16 h à 17 h que doivent vous raconter vos enfants et petits enfants.

Les TAP : 60 à 68 enfants qui s'initient chaque soir (sauf le vendredi) à ces nouvelles activités. Quelles sont-elles ?



Un groupe d'enfants s'initie au handball grâce au club US de Lons le Saunier.



Avec N. Clerc, ce sont 15 enfants qui chantent dans la salle bleue



Francine et certains enfants de maternelle goûtent, dessinent et jouent aux différents jeux acquis par la commune



Nous pédalons à 12 et plus avec R. Chevallier et le « Guidon Bletteranois ». Les bosses et les creux n'ont plus de secrets pour nos roues



Eveil aux différents instruments de musique avec C. Guffroy



Ballerines et « ballerins » dansent avec Ch. Bourcier

A ce propos,  
qui à Ruffey  
aimerait piloter  
la constitution  
d'une petite  
fanfare ?

## Des nouvelles du front «social» bien sûr ...

Anciens

### Club du temps libre «nouvelle formule»



Depuis le mois de septembre, le club du temps libre a repris sous une nouvelle forme. Une animatrice tous les quinze jours aide au partage d'un moment de convivialité avec toutes les personnes qui le souhaitent.

Nathalie Clerc, experte en animation musicale, place pour l'instant ces moments sous le signe de la chanson, de toutes les chansons !

Chansons anciennes, chansons populaires sont au programme, pour le plus grand plaisir des participants ; lectures et jeux viennent compléter cette animation.

Un groupe d'enfants de l'école les rejoins pour un temps de partage intergénérationnel, riche au niveau du lien social.

Cet après-midi, en sourires, en joie, en chansons se termine autour d'un goûter, lien essentiel à la convivialité.

Jeunes

**Cadeau de la Commune à ses jeunes administrés nés de 1991 à 2002 :**

## l'obtention de la carte avantages jeunes

Elle offre des centaines de réductions et des avantages exclusifs, variables dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs ou encore des services ou de la vie quotidienne. Soutenue par le Conseil Régional de Franche-Comté et le Conseil Général du Jura, la carte Avantages Jeunes participe activement au développement de l'autonomie, de la prise d'initiative et de la responsabilité du jeune. Il semblait essentiel au conseil municipal d'encourager ces apprentissages.

Ce sont ainsi 67 jeunes de Ruffey qui en ont bénéficié.



## Les P'tits Ruffeyiens, au service d'une école vivante



*Le marché de Noël qui a marqué la fin d'année, aura été l'occasion pour chacun de découvrir les créations réalisées par les enfants et de s'émouvoir de leurs chants.*

Les P'tits Ruffeyiens ont repris comme chaque année depuis 2009, date de la création de l'Association, le chemin de l'école.

2015 est une année importante pour l'école de Ruffey. Elle est celle des changements de rythmes scolaires, celle de la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), celle de la suppression d'une classe, celle de la nomination de Karine Liégeon en tant que Directrice transitoire.

Autant de bouleversements que chacun gère avec énergie afin que l'école de Ruffey puisse perdurer dans les conditions les meilleures pour le personnel et surtout pour les enfants. C'est dans ce contexte particulier que l'Association s'investit afin que l'école demeure une institution vivante, inscrite dans la vie du village.

L'Association propose donc à tous les parents de l'école et à tous les Ruffeyiens de les accompagner lors

des moments ludiques et complices organisés par les adhérents.

De janvier à juillet, l'Association animera, un février magique, un avril plein de surprises, un printemps fleuri, un juin festif, et bien d'autres événements que ne manquera pas de signaler la nouvelle mascotte de l'Association.

Les P'tits Ruffeyiens vous disent donc à bientôt.





# Sur le chemin de l'école,

## Equipe pédagogique et nouvelle répartition des niveaux pour l'année scolaire 2014-2015

La suppression de la 4ème classe a entraîné le départ de Mme Sylvie SIESS. La directrice, Mme Karine GUIGNARD a été mutée et Mme Emilie ROUSSOT est arrivée. C'est Mme LIEGON qui assure la direction de l'école.

Répartition des effectifs

- PS-MS et GS : Mme Nathalie BRENEZ : 24 élèves
- CP-CE1 et CE2 : Mme Karine LIEGEON : 27 élèves
- CE2-CM1-CM2 : Mme Emilie ROUSSOT : 28 élèves



Voyage à Paris CM (avril 2014)

Concerts au moulin de Brainans - en février pour les CE / CM et en mai pour les maternelles et GS/CP.





# on fait le plein d'activité :)



C'est Carnaval

Sciences de Montbéliard pour les grands et sur le thème des 5 sens pour les petits (février 2014)



Animation sur le thème du lait par un intervenant du pavillon des Sciences

Sortie des GS/CP au moulin de Vincelles et au château de Chevreaux (juin 2014)



24/06/2014

Sortie des maternelles à la ferme du Hérisson (juin 2014).

Merci à la commune pour le financement des séances piscine et pour la subvention pour le voyage à Paris. Merci à l'association de parents qui nous a aidé à financer les autres projets.

# Foyer Rural *Coup de proie*



*Dimanche 12 janvier*

## **Galette des rois avec nos aînés et les membres actifs**

Une soixantaine de participants pour cet après-midi récréative. Après avoir dégusté galette, vacherin et chocolats, chacun a passé un moment fort agréable avec quelques chants, au son de l'harmonica.



*Dimanche 26 janvier*

## **Concours de belote à la vache**

42 doublettes inscrites – 1er prix jambons puis rosette etc. Pour clore l'après-midi assiette anglaise.

*Samedi 8 Mars*

## **Carnaval des enfants**

l'après-midi avec défilé autour des ponts suivi d'un goûter.

*Samedi 8 mars - 20 h 30 - Théâtre avec la troupe «Initiatives Demoiselles»*

## **La première pièce, «Au bon Cabillaud»**

de Francis Poulet est jouée par les «ados» dirigés par Mélanie Miniscloux,

## **La deuxième propose une comédie «Drôle de commissariat»**

de Jean-Luc Pecqueur.

Entre les deux pièces, Jean-Luc Lemaire et Michel Marguet jouent un sketch hilarant

## **«Les commères au balcon».**

*Samedi 12 avril - 20 h 30 - Théâtre avec la troupe de L'ETOILE*

## **La pièce "A plus, à moins que ..."**

de Denis MOREAU.

# acteurs sur 2014



*Dimanche 25 mai*  
**Voyage à BEAUNE**

## **Découverte des Hospices et de l'Hôtel Dieu**

Après le restaurant, visite guidée de la moutarderie FALLOT puis visite et dégustation dans les caves Patriarche.

Très belle sortie.

*Vendredi 30 mai à 20 h 30*  
**Concert à l'Eglise avec les Gospel  
Friends d'ORGELET**

Leurs voix ont fait vibrer les vitraux et les cœurs !  
A renouveler

*Vendredi 13 juin à 20 h 30*  
**Concert de Maggy BOLLE**  
à l'initiative de la COM COM. Artiste franc comtoise,  
chanteuse humoriste de talent, elle en a séduit plus d'un !

*Dimanche 10 août*  
**Kermesse**

Une réussite pour les buffet buvette repas et bal gratuit  
mais les feux d'artifice ont été annulés à cause du mauvais  
temps, dommage !

*Dimanche 21 septembre*  
**Vide grenier**

avec plus d'une centaine d'exposants.

*Dimanche 23 novembre*  
**Rebelote**

concours de belote à la vache – 32 doublettes inscrites –  
1er prix jambons puis rosette etc.

*Vendredi 5 décembre*  
**Téléthon (soirée moules/frites)**

Le Foyer Rural a remis la somme de 900 €uros à l'A.F.M.  
110 personnes participaient au repas. Chacun était très  
satisfait de la bonne cuisine et de l'ambiance.

*Et, pour 2015*

la galette des rois à nos aînés, programmation d'un loto le  
dimanche 18 janvier 2015 et le carnaval puis du théâtre le  
samedi 21 février 2015.

Vous découvrirez bien sûr d'autres animations tout au long  
de cette année.

Le Président Didier Quenouille et toute l'équipe du Foyer  
Rural vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

**POUR NOUS CONTACTER - FACEBOOK OU 07 86 40 19 62**



# 1914 - 1964 Quelles délibérations ont

## EN 1914 ?

**C'est l'année de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France le 3 août...**

**C'est une année particulière.**

*Le Conseil Municipal est composé de 12 hommes :*

*Messieurs Coutot, Bruchon Henri, Rousselot, Charve, Nicolas Edmond, Dosmann, Mignerot, Poisson, Petot et Jacquier*

*M. Magnnoz est le Maire, M. Elisée Nicolot l'adjoint*

Le 18 août, 4 absents sont relevés dont le Maire, soit mobilisés, soit malades.

Au total, nous lisons 34 délibérations sur 1 an et, 14 sur les 34 portent uniquement sur la liste d'assistance aux familles, le secours communal pour familles nombreuses, l'assistance aux vieillards. Presque la moitié des délibérations ! L'époque est ainsi caractérisée.

*Voici les plus significatives cependant :*

### **Le 9 mai, délibération 515**

« Vu les nombreuses plaintes portées à M. le Maire par les propriétaires riverains des chemins de toute nature existant dans la Commune, contre la négligence des habitants qui laissent pâturer leurs animaux le long des divers chemins, ce qui cause à ces propriétaires un grave préjudice se renouvelant tous les ans,

Défend expressément de laisser pâturer tous animaux quelconques pendant l'année entière, le long des chemins de toute nature qui existent ou pourront exister sur le territoire de la Commune et prie M. le Maire de prendre un arrêté à ce sujet »

### **Le 18 août, délibération 530**

« Vu le nombre de 73 bouches inutiles de Belfort, arrivées à Ruffey, attendu que les habitants de Ruffey, éprouvés par la guerre et les mauvaises saisons, ne pouvaient les admettre chez eux et leur fournir le nécessaire, considérant que les écoles et autres établissements de la Commune peuvent loger ces malheureux, hospitalise ces 73 bouches inutiles dans les établissements communaux, école, etc., prend provisoirement à la charge de la Commune les frais de nourriture, etc., qui peuvent en résulter et sollicite de M. le Préfet une ouverture de

crédit illimité sur les fonds libres de la Commune pour faire face à toutes ces dépenses et autres, qui seront des conséquences de l'état de guerre ».

Note : les « bouches inutiles » correspondent à cette époque aux femmes, enfants et vieillards déplacés pour faits de guerre de la zone des combats.

### **Le 19 septembre, délibération 532 une seule délibération !**

Mme Marie Chaupet demande pour faire rentrer son mari, le conseil à l'unanimité donne un avis favorable.

« Vu la circulaire du Préfet en date du 16 septembre 1914 le conseil à l'unanimité a décidé la suppression du service des gardes civils tout en conservant leurs fonctions jusqu'à la fin de la guerre ».

### **Le 9 novembre, la délibération 534**

toujours en lien avec la guerre dit « considérant qu'un grand nombre de soldats manquent de vêtements chauds pour l'hiver, attendu que le crédit de 300 F inscrit à l'article 43 du budget ne sera pas employé, car l'entretien du vestibule de la mairie auquel il était destiné, peut attendre des temps meilleurs, délibère :

Prie M. le Préfet d'autoriser le virement de fonds de 300 francs de cet article pour l'affecter à un crédit spécial pour nos soldats sous la rubrique « vote de 300 francs pour le paquet du soldat »

### **Et le 20 décembre, la délibération 537**

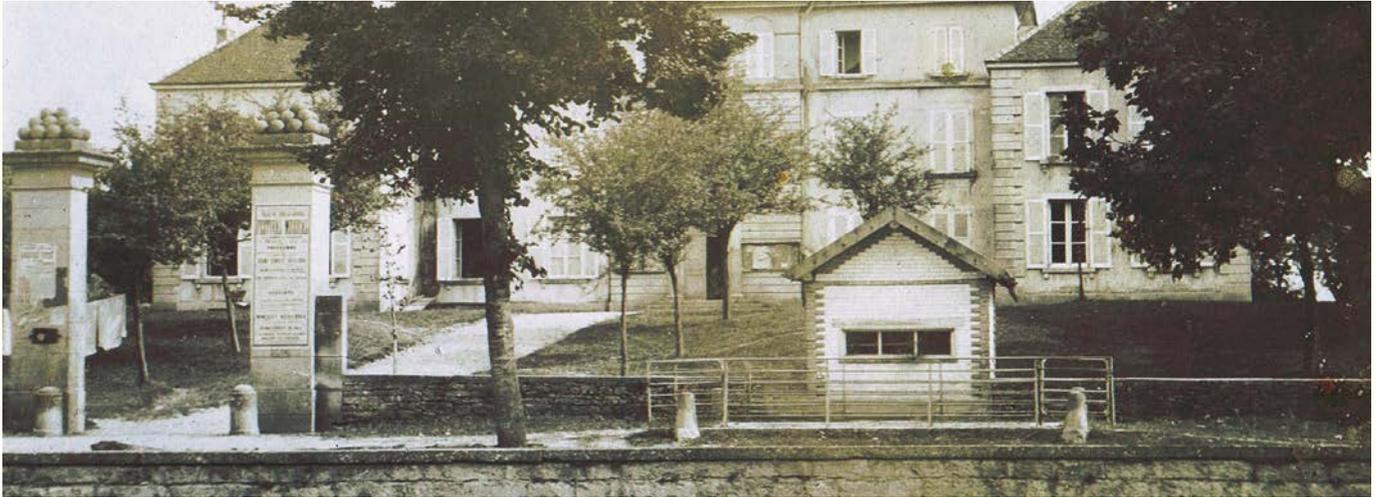
suspend le bail de la société musicale.

« Vu l'état de guerre ; vu le bail par lequel la commune loue à la société musicale deux pièces au dessus de la salle des fêtes, attendu que la société de musique est momentanément dissoute par suite de l'état de guerre, considérant en outre que la Commune a logé des évacués de Belfort dans les deux dites pièces louées,

Prie M. le Préfet de daigner suspendre l'effet du bail à partir du 01 août 1914 pour un temps mal déterminé, c'est-à-dire jusqu'au jour où la société sera reconstituée pour achever le temps du bail qui restait à courir du jour de la suspension à la fin dudit bail ».

# été prises par les conseils municipaux ?

## EN 1964 ?



La Mairie, sans monument aux morts, mais avec la bascule (début du XXème siècle ?)

**En 1964, nous relevons beaucoup de conseils municipaux, souvent rapprochés dans le temps**

*Le conseil comporte 13 membres :*

*M. Marius Jouans est Maire, MM. Bœuf et Messin sont adjoints.*

*Nombre de délibérations  
sont liées aux finances,*

**Ainsi celle du 26 janvier**

qui approuve le tarif des pesées aux taux suivants, ainsi évoquée :

Grosses bêtes : vache, taureau, génisse, cheval : 2 F

Grosses truies : 1, 50 F

Porc, veau, mouton, chèvre : 1 F

+ 050 F par tête supplémentaire

Voitures chargées : 1,50 F

Tare : 1 F

Ainsi de la même séance celle qui évoque le traitement des fossoyeurs ou le tarif des inhumations, les taxes funéraires.

La location du corbillard coûte 2.50 francs, la sonnerie 8 francs, la charge du drap 4.50 francs

**Le 15 mars,**

M. le Maire arrête ainsi qu'il suit la liste des emplois communaux :

1 cantonnier à temps complet,

7 agents permanents à temps non complet :

1 secrétaire de Mairie (régisseur concessions et régisseur timbres)

1 garde champêtre

1 femme de service aux écoles et Mairie

2 fossoyeurs

1 porteur de télégrammes

1 régisseur Poids Public

De même, le Conseil Municipal accepte d'organiser des distributions scolaires de lait. Le nombre d'élèves âgés de – de 10 ans au 1er octobre 1963 et qui en profitent, s'élève à 31.

**Le 25 octobre,**

sont approuvées des demandes de sursis militaires pour 3 jeunes poursuivant leurs études. Il s'agit de Jean Michel Pelissard, Gilbert Renard et Pierre Lebrasseur.

**Et le 21 décembre,**

le Conseil Municipal approuve la construction d'un entrepôt de marchandises.

C'était le célèbre Super 2000, détruit par les inondations de la Madeleine en 1981.

C'était un magasin (déjà) ouvert le dimanche dans lequel Guy Lux et Sophie Darel sont venus faire des animations.

Et aujourd'hui, le site est occupé par les Revêtements Comtois.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Alain BONNIN

Tél. : 03 84 85 03 35

Fax : 03 84 85 05 17

Mail : [mairie.ruffey@wanadoo.fr](mailto:mairie.ruffey@wanadoo.fr)

### Ouverture au public :

Mardi et vendredi : 17 h à 19 h

Mercredi et jeudi : de 10 h à 12 h

## A 16 ANS, PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER

C'est obligatoire, à 16 ans, garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Et ce dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

La Mairie remet alors une attestation de recensement au jeune qui devra la conserver précieusement. En effet il ne pourra être délivré de duplicata de cette attestation.

Elle sera réclamée lorsque le jeune voudra s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP,

BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée.

Ces données faciliteront par ailleurs l'inscription d'office sur la liste électorale à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## CARTES D'IDENTITE

Se munir

- de 2 photos d'identité agrées et récentes,
- 1 extrait de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans,
- 1 pièce justificative de domicile de moins de 3 mois (facture EDF ou autre)
- Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement),

Se présenter en Mairie pour prise d'empreinte.

Autorisation parentale obligatoire pour personne mineure.

Validité : 15 ans pour les cartes établies depuis le 1er janvier 2014.

Délai d'obtention : 2 à 3 semaines.

Coût : gratuit (sauf 25 € en cas de perte de l'ancienne carte sécurisée).

## PASSEPORT

Uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Bletterans ou à la Préfecture

Se munir de

- la copie intégrale de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ou ancien passeport,
- 2 photos d'identité,
- Timbres fiscaux : adulte 86 € ; mineur de plus de 15 ans 42 € ; mineur de moins de 15 ans 17 €,
- Preuve de nationalité française,
- Justificatif de domicile,
- Ancien passeport.

## ADMR 2013

Sur la commune de Ruffey-sur-Seille, ce sont 16 familles qui ont été bénéficiaires (avec 5 télé assistance et 1600 heures d'aide apportées).

## Civilité

### RAPPEL : BRUITS DE VOISINAGE

Article 6 du décret préfectoral du 13 mars 2012 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- les jours de semaine : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

### POUBELLES

Pour des raisons de sécurité mais aussi d'esthétique, il est demandé aux habitants de ranger leurs poubelles, de les nettoyer et, en aucun cas de les laisser sur le domaine public.

A rappeler que ces conteneurs sont sous la responsabilité des habitants et que leur destruction, pour quelque cause que ce soit, entraîne leur remplacement, par le Sictom, aux frais du propriétaire (ou du locataire). Le prix des conteneurs est de 26.72 € pour les bacs de 120 l et de 28.14 € pour les bacs de 240 l.

### BANDES ENHERBÉES

Les agriculteurs sont tenus de laisser une bande enherbée de 5 m le long des cours d'eau (selon un classement établi par la DDT, qu'il s'agisse de cours d'eau permanents ou temporaires). Ceci pour permettre aux « intrants » des zones cultivées d'être filtrés et de se retrouver à moindre dose dans la nappe qui nous alimente en eau potable.

Ces bandes enherbées restent toutefois des terrains agricoles et non pas des friches ; il y a d'ailleurs une obligation d'entretien.

Il faut donc les respecter comme les autres terrains et, en particulier, ne pas y circuler en véhicule motorisé. Une telle pratique est d'ailleurs répréhensible au titre de l'environnement.

### DECHETS CANINS

Ils sont interdits dans les espaces verts et tout espace public. Munissez-vous d'un sac plastique pour les ramasser.

### PEUT-ON BRULER DES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

La réponse est clairement NON.

Les déchets ménagers vont dans la poubelle grise ou, mieux, dans un composteur.

Les déchets verts : tonte de gazon, feuilles mortes, branches d'arbre, résidus de débroussaillage d'élagage ou de taille, doivent être portés en déchetterie.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (circulaire du 18/11/2011).

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives. En zone rurale, il peut toutefois être admis de brûler des végétaux secs de 11 h à 15 h 30 de décembre à février et de 10 h à 16 h 30 le reste de l'année.



**OPERATION BRIOCHES**

L'APEI de Lons le Saunier remercie les habitants de Ruffey ainsi que les 7 bénévoles qui ont récolté la somme de 953 € en vendant 184 brioches à 5 € l'unité. Les 33 € supplémentaires (car 184 x 5 = 920) proviennent de dons supplémentaires de 2 habitants. A savoir que 250 communes relevant du secteur APEI de Lons ont participé à l'opération. Les 24 096 brioches ainsi vendues ont dégagé un bénéfice de 93 600 €, somme affectée en totalité au projet de construction d'un nouveau foyer d'hébergement pour travailleurs et anciens travailleurs de l'ESAT (Etablissement et service d'Aide par le Travail).  
Encore merci à tous.

**ORDURES MENAGERES**

Bacs gris : tous les vendredis à partir de 5 h  
Bacs bleus les vendredis des semaines impaires à partir de 5 h.  
Déchetterie de Bletterans : ouverte tous les après-midi du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30  
Le bac à verre et le collecteur d'habits (et petite maroquinerie) se trouve désormais sur le parking du cimetière.



**ERRATUM  
COMMISSION DES LISTES  
ÉLECTORALES**

Dans le bulletin précédent (juillet 2014) la composition de cette commission était erronée : le délégué de l'administration est **M. Djilali MAZOUZ** (suppléant M. Laurent MEAR) et non plus M. Jean ROMAND.

**REDEVANCE ORDURES  
MENAGERES**

La redevance pour les ordures ménagères, inchangée depuis 2011 a été augmentée de 5 % pour 2015 :  
Foyers 1 et 2 personnes : 124 € (au lieu de 118 €)  
Foyers de 3 personnes et + : 205 € (au lieu de 199 €)  
Résidences secondaires : 90 € (au lieu de 82.50 €)

**PROCHAINES ELECTIONS**

Elections du Conseil Départemental : les 22 et 29 mars 2015

A savoir : pour ces élections, le canton de Bletterans disparaît avec ses 13 communes votant pour 1 conseiller général.

Le nouveau canton dit de « Bletterans » comprendra désormais 60 communes. Il regroupe les anciens cantons de Bletterans, Chaumergy et Sellières mais aussi, 18 des 28 des communes de l'ancien canton de Poligny. Il faudra voter pour 2 conseillers (obligatoirement 1 homme et 1 femme).

Elections régionales : prévues en décembre 2015.

**TRAVAUX DU SYNDICAT D'EAU  
ET D'ASSAINISSEMENT DE  
BLETTERANS EN 2015**

Le SIEA va entreprendre, en début d'année, des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable, route de Lons et à Bard.

**PLU**

Avec la fin de l'enquête publique, le PLU entre dans sa phase finale. Le commissaire enquêteur a reçu 23 observations :

- une part d'entre elles était liée à la constructibilité de terrains auxquelles il n'était pas possible

de donner suite à cause du plan de prévention des risques inondations, - la plus grande part était liée aux « emplacements réservés », emplacements pour lesquels la commune souhaite se rendre propriétaire pour divers aménagements, en particulier pour des itinéraires de déplacements non motorisés. La commune ne peut se rendre propriétaire qu'à l'amiable, lors d'une vente ou encore, par déclaration d'utilité publique (avec enquête). A l'inverse, le propriétaire peut obliger la commune à acheter.

**DERNIERE MINUTE**

**Fermeture de la VC n° 1  
(Chemin de la Grange de Paille)  
de RUFFEY au GRAVIER**

Suite à une inspection des ponts par la Communauté de Communes, il apparaît que le pont sur le Sedan, situé sur la VC n° 1 entre « la Grange de Paille » et le Gravier menace de s'écrouler. Dans un 1er temps, il a été limité à 3,5 tonnes mais avec les risques de passages de véhicules d'un poids supérieur, sa fermeture à toute circulation est décidée.

La réfection des ponts étant de la compétence de la Communauté de Communes et celle-ci ayant bouclé son programme 2015 avec des interventions tout aussi urgentes, ce pont ne pourra être refait au plus tôt qu'en 2016.

Pour rejoindre le village, les habitants du Gravier devront passer par la RD 470 – Villevieux et la RD 38E<sup>2</sup> ou, par le Pontot via Bard.

**PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN 2014**

**Nicolas URBAIN** : remplacement porte garage par porte vitrée posée sur muret, création salle à manger et chambre.

**Earl du Sedan** : construction stabulation paillée vaches allaitantes.

**Pascal VOLATIER** : construction hangar agricole avec auvent .

**Flavien MARTEAU** : suppression bâtiment stockage création structure métallique sur silos existants.

**Flavien MARTEAU** : prolongation façades Sud et Nord jusqu'en limite.

**Jean-Michel BONNIN** : abri de jardin.

**Naissances****Antoine Michel Joël MIETTE**

Né le 11 février 2014 à Lons le Saunier

**Lucas Roger Fabien BERNARDOT**

Né le 08 mai 2014 à Lons Le Saunier

**Justine Jacqueline Jocelyne JEANDOT**

Née le 01 juillet 2014 à Lons le Saunier

**Jade Océane ROUFFIAC**

Née le 19 juillet 2014 à Ruffey-sur-Seille

**Axelle Rose Louise SOULAGE GAVAND**

Née le 29 septembre 2014 à Lons le Saunier

**Iliana MONNIN**

Née le 16 octobre 2014 à Lons Le Saunier

**Sonny SEIGLER**

Né le 23 octobre 2014 à Lons Le Saunier

**Yannis Serge Eric Luc PERROT**

Né le 03 novembre 2014 à Lons le Saunier

**Antone Thierry Michel BELLENOUE**

Né le 10 novembre 2014 à Lons le Saunier

**Izia Cathy PUTIGNY**

Née le 03 décembre 2014 à Lons le Saunier

**Baptême civil****Lola BERAUD (4 ans) et Robin BERAUD (1 an)**

Ruffey Sur Seille - Le 10 mai 2014

**Décès****Marie Joséphine Lima BORGES (86 ans)****Epouse ARTUS**

Le 11 janvier 2014 à Lons le Saunier

**Pierre Marcel GIRARD (56 ans)**

Le 09 février 2014 à Ruffey Sur Seille

**André Yvon BRUSA (77 ans)**

Le 09 mars 2014 à Lons le Saunier

**Yves Pierre DANGUY (79 ans)**

Le 22 juin 2014 à Lons le Saunier

**Bernard Christian CAPDEVILLE (76 ans)**

Le 12 octobre 2014 à Lons le Saunier

**Michel TOULLIER (85 ans)**

Le 26 décembre 2014 à Viriat (Ain)

**Les Ruffeysiens décédés en cours d'année, non domiciliés dans la Commune****Michel BERT (73 ans)**

Le 17 janvier 2014 à Lombard (Jura)

**Raoul BONIN (96 ans)**

Le 22 janvier 2014 à Pierre-Bénite (Rhône)

**Robert Daniel LEGER (85 ans)**

Le 18 février 2014 à Dijon (Côte d'Or)

**Denise Solange Marcelle MAZUE (88 ans)****Epouse BEYSSI**

Le 23 septembre 2014 à Fontenay Sous Bois (Val de Marne)

**Paulette Adèle Amélie GENTELET (88 ans)****Epouse JACQUARD**

Le 30 septembre 2014 à Belleneuve (Côte d'Or)

**Madeleine Céleste Philomène GUILLEMIN (105 ans)****Epouse RAYMOND**

Le 10 octobre 2014 à Lons le Saunier

**Reine PICHET (92 ans)****Epouse RODOT-**

Le 22 octobre 2014 à Poligny

**Charles Maxime BRUSA (92 ans)**

Le 16 novembre 2014 à Besançon (Doubs)

**Marcel Daniel GROFF (83 ans)**

Le 23 novembre 2014 à Dole (Jura)

**Simone Raymonde COLLET (91 ans)****Epouse DENIER**

Le 31 décembre 2014 à Nice (Alpes Maritimes)



# Jacques Carrel en pôle position



Le Ruffeyisien, Jacques CARREL fut le premier automobiliste à emprunter le contournement Ouest de Lons le Saunier. Vendredi 21 novembre, 10h35, Jacques doit faire des courses à Lons le Saunier puis à Courlaoux. Arrivé au rond-point de l'Etoile dit « Robinet », il est pris dans un ralentissement. La circulation reprend, les forces de l'ordre enlèvent devant sa Clio les barrières rouges qui bloquent l'accès à la nouvelle route. Devant cette invitation, Jacques décide de se rendre d'abord à Courlaoux. Il file sur cette nouvelle voie flamboyante neuve. Peu avant le rond-point du SDIS à Montmorot, des gendarmes lui font signe de s'arrêter. Pensant avoir commis un excès de vitesse, Jacques s'exécute et là, on lui remet très officiellement un panier garni de produits du terroir jurassien !

## «Jade» Une vraie Ruffeytienne



52 ans que ce n'était pas arrivé ! Jade ROUFFIAC est née en effet à RUFFEY sur SEILLE, le 19 juillet 2014 à 4h40 au moulin, dans la maison de ses grands-parents. La maman prévoyante avait quitté son domicile des Rousses pour rejoindre Ruffey. Elle serait ainsi plus proche de la maternité de Lons le Saunier. Jade en a décidé autrement : c'est son papa Thibaut, au téléphone avec le médecin du SAMU qui la mettra au monde. Les pompiers, Michel MORET et Vincent PONSON sont rapidement arrivés sur les lieux. La dernière naissance relevée à RUFFEY est celle de Sylvie BRUSA épouse MAGNIN, le 25 mai 1962.

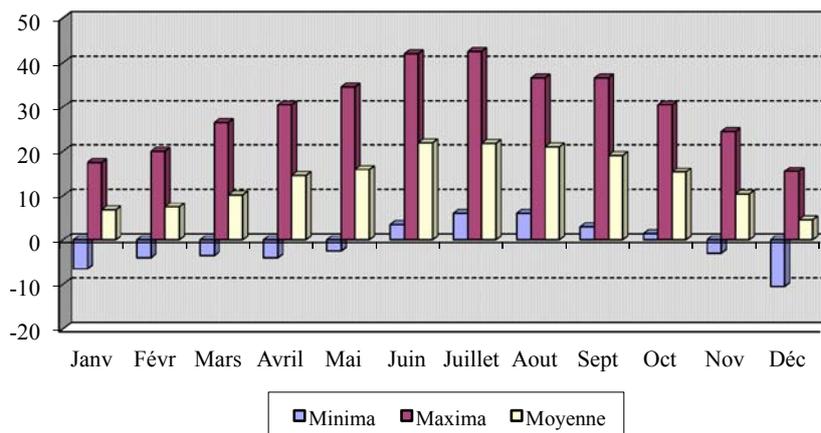
Bienvenue Jade, petite ruffeytienne ou « ruffatière » en patois.



# RUFFEY...MÉTÉO

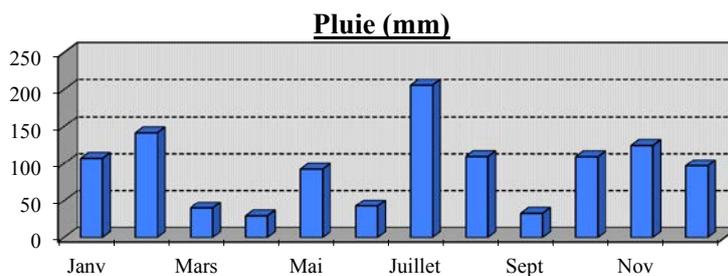
## TEMPÉRATURES

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
<b>Minima</b>	-6,5	-4	-3,5	-4	-2,5	3,5	6	6	3	1,5	-3	-10,5	-10,5
<b>Maxima</b>	17,5	20	26,5	30,5	34,5	42	42,5	36,5	36,5	30,5	24,5	15,5	42,5
<b>Moyenne</b>	6,77	7,46	10,17	14,5	15,92	21,87	21,73	20,96	19,06	15,33	10,4	4,56	14,06



## PRECIPITATIONS

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc	Année
<b>Pluie (mm)</b>	107,3	141,4	39,8	29,1	92,2	42,6	205,8	109,7	32,5	109,5	124,5	96,9	1131,3
<b>Jours de Pluie</b>	12	13	7	5	11	5	15	11	6	11	12	16	124



Pluviométrie conforme à la moyenne 1975 - 2014 ( 1 138 mm) mais avec un mois de juillet particulièrement pluvieux !

Sur ces 40 dernières années, 2014, avec 14°06, est l'année la plus chaude après 2003 (14°56).

Par périodes de 5 ans et toujours sur ces 40 dernières années, la plus chaude est 2000 - 2004 (13°29) suivie de 2010 - 2014 avec 12°99 et 2005 - 2009 (12°81).

Je termine mes 40 années de relevés, soit 14 610 jours !

Relevés effectués par **Jean ROMAND**  
aidé par la famille H. COUTOT les jours d'absence